



Signataire : Julien Nicolet-dit-Félix

Date de dépôt : 13 février 2024

Question écrite

Quelle évaluation intermédiaire de la généralisation des tpgFlex en Champagne et dans la région « Seymaz-Voirons » ?

Le changement d'horaire des TPG de décembre 2023 a été marqué par la suppression des lignes 76 (Viry – Laconnex – Cartigny – La Plaine) et 77 (Sézegnin – Avusy – Avully – La Plaine) au profit de la généralisation, y compris aux heures de pointe, du service de transport à la demande tpgFlex.

tpgFlex est désormais également proposé aux habitants de la région « Seymaz-Voirons ».

Il semble que le service obtient un certain succès vu que le nombre de véhicules mobilisés en Champagne est passé de 4 à 5 dans le courant du mois de janvier. Cependant, plusieurs témoignages d'usagers et de chauffeurs relèvent un certain nombre de dysfonctionnements, principalement dans l'application informatique destinée aux chauffeurs, ce qui pose d'importants problèmes de retards et empêche une meilleure mutualisation des courses.

Ces retards de quelques minutes sont particulièrement problématiques pour les courses à destination de la gare de La Plaine, anciennement desservie par les lignes 76 et 77, d'où les trains pour Genève ne partent que toutes les demi-heures.

C'est pourquoi je pose au Conseil d'Etat les questions suivantes, en vue d'une évaluation intermédiaire des avantages et des inconvénients de ce service et de son amélioration à court terme :

- ***Quel est le taux de courses retardées de plus de 5 minutes et de courses annulées dans les deux zones tpgFlex depuis l'introduction du nouvel horaire le 10 décembre 2023 ?***

- *Ce taux est-il plus important lors de réservations tardives (dans l'heure précédant la course) ?*
- *Quel est le taux de courses mutualisées (où plusieurs passagers sont pris et/ou déposés à des arrêts différents) ?*
- *Est-il exact que l'application ne permet pas d'indiquer aux chauffeurs l'ordre des arrêts qu'ils sont censés desservir, qu'il s'agisse de prendre ou de déposer les usagers, mais ne leur donne que l'identité et le trajet des usagers qui leur sont attribués, charge à eux d'optimiser le trajet, en plus de conduire le véhicule et d'accueillir les passagers ? Une amélioration de cette application est-elle envisagée ?*
- *Quel bilan intermédiaire les TPG tirent-ils des retours des usagers via leur application informatique qui leur propose d'évaluer chaque course ?*
- *Quelles améliorations du service les TPG entendent-ils mettre en place face à l'importance de la demande malgré les dysfonctionnements observés ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.